

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/MCB

Objet

COMPTE DE GESTION DE
L'AERODROME DE ROYAN-
MEDIS - Exercice 1977

70 184

DATE DE CONVOCATION

10 décembre 1979

DATE D'AFFICHAGE

10 décembre 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix neuf*
le *quatorze* décembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M *Pierre LIS*

Etaient présents : MM. *LIS, BOUTET, Melle FOUCHE, MM. BOUCHET, BUJARD, DUFOUR, PAPEAU, POUMAILLOUX, TETARD, NAULIN, BOISARD, GUICHAOUA, BROTRÉAU, BERLAND, BOULAN, DUFEIL, CABAL, TAP, PELLETIER, Mme TACQUET, M. POUGET.*

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. *COLLE par M. BOUCHET, LACHAUD par M. BOUTET, FABER par M. LIS, MAURELLET par M. BOISARD.*

Absents : MM. *MONTRON, VIAUD.*

M *PELLETIER* a été élu Secrétaire.

En application de l'article 11 du contrat de gestion du 23 Novembre 1973, le compte de gestion de l'Aérodrome pour l'exercice 1977 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Ce compte fait apparaître :	
En recettes	66 920,00 F
En dépenses	123 285,00 F

soit un déficit de	56 365,00 F

pris en charge par le gestionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 18 Avril 1979,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion de l'Aérodrome de ROYAN-MEDIS pour l'exercice 1977 dont les résultats sont indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre, MM les Membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre LIS.

SOUS-PRÉFETURE DE ROYAN
ARRIVÉE LE
24 DEC 1979
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
ART. 46 DU C. M. I.



R E C E T T É S

D É P E N S E S

MEMO CLUB DE ROYAN

Aérodrome de ROYAN. M.D.S. - Accord de Gestion du 23/11/73 Arrant N° 2 du 16/2/77

Gestion comptable de l'année 1977

- Taxes d'atterrissage et Redevances Passagers	6.220,00	- Assurance de Responsabilité civile Aérodrome	4.885,00
- Exploitation du Foin	700,00	- Assurance incendie Participation	1.800,00
- Indemnité de Gestion allouée par la ville de Royan	60.000,00	- Electricité - eau Fueloil	18.000,00
		- Téléphone	6.000,00
		- Frais de Bureau	2.000,00
		- Personnel de Secrétariat	9.000,00
		- Femme de ménage	2.000,00
		- Personnel chargé des Taches prévues à l'article 7 de l'accord (surveillance, assistance, ravitaillement)	60.000,00
		- Indemnité Logement Contrôleur	9.600,00
		- Nettoyage des aires d'atterrissage et entretien des balises	5.000,00
		- Contribution aux amortissements	5.000,00
<u>Total des Recettes</u>	66.920,00	<u>Total des dépenses</u>	123.285,00
- Excédent des dépenses	56.365,00		
	123.285,00		

à la charge du Gestionnaire

Le Président, P. O.

Le Trésorier Général